Révision des normes CSIAS sur le thème « Amélioration de la situation des enfants et des jeunes bénéficiant de l'aide sociale »

Estimation des coûts par canton

	Variante 1 0 - 15 ans 50 CHF/mois	Variante 2 6-15 ans 75 CHF/mois	Bénéficiares aide sociale 0-17 ans	part
Suisse	CHF 49'425'671	CHF 49'198'807	67'334	
Zürich	CHF 8'170'570	CHF 8'133'067	11'131	16.53%
Berne	CHF 7'486'447	CHF 7'452'084	10'199	15.15%
Luzern	CHF 2'004'656	CHF 1'995'455	2'731	4.06%
Uri	CHF 87'350	CHF 86'950	119	0.18%
Schwyz	CHF 419'869	CHF 417'942	572	0.85%
Obwalden	CHF 74'138	CHF 73'797	101	0.15%
Nidwalden	CHF 103'499	CHF 103'024	141	0.21%
Glarus	CHF 105'701	CHF 105'216	144	0.21%
Zug	CHF 353'806	CHF 352'182	482	0.72%
Fribourg	CHF 1'226'576	CHF 1'220'946	1'671	2.48%
Solothurn	CHF 1'959'880	CHF 1'950'884	2'670	3.97%
Basel-Stadt	CHF 1'743'339	CHF 1'735'337	2'375	3.53%
Basel-Landschaft	CHF 1'484'958	CHF 1'478'142	2'023	3.00%
Schaffhausen	CHF 477'858	CHF 475'665	651	0.97%
Appenzell AR	CHF 214'339	CHF 213'355	292	0.43%
Appenzell AI	CHF 37'436	CHF 37'264	51	0.08%
St. Gallen	CHF 2'086'868	CHF 2'077'289	2'843	4.22%
Grisons	CHF 469'784	CHF 467'628	640	0.95%
Aargau	CHF 2'442'142	CHF 2'430'933	3'327	4.94%
Thurgau	CHF 604'847	CHF 602'071	824	1.22%
Ticino	CHF 1'160'513	CHF 1'155'186	1'581	2.35%
Vaud	CHF 6'753'144	CHF 6'722'147	9'200	13.66%
Valais	CHF 1'395'405	CHF 1'389'000	1'901	2.82%
Neuchâtel	CHF 1'974'560	CHF 1'965'497	2'690	4.00%
Genève	CHF 6'105'723	CHF 6'077'697	8'318	12.35%
Jura	CHF 482'263	CHF 480'049	657	0.98%

Méthode de calcul :

Le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale économique en 2023, tel qu'il ressort des statistiques de l'aide sociale, est utilisé pour calculer le coût total. Sont prises en compte dans le calcul toutes les catégories de séjour donnant droit à l'aide sociale ordinaire, à savoir les ressortissants suisses, les étrangers B , les réfugiés B 5- et 5+ ainsi que les étrangers C. Les personnes admises à titre provisoire 7+/- ne sont pas prises en compte.

Le nombre ainsi déterminé est multiplié par 9,3 mois. Cela correspond à la durée moyenne de soutien par l'aide sociale selon le rapport du canton de Berne sur l'aide sociale économique 2023. Le canton de Berne est le seul à publier le nombre de mois de perception des prestations.

Pour le PCI dans le domaine des activités extrascolaires, le nombre de mineurs (0-17 ans) est multiplié par un montant de 240 francs par an. En partant du principe que le budget de 600 francs est déjà utilisé à 60 % aujourd'hui. En outre, 300 francs par enfant soutenu âgé de 0 an sont pris en compte pour les frais liés à la naissance.

Le nombre d'enfants soutenus en 2023 était inférieur à celui des années précédentes. Afin de tenir compte d'une augmentation future, l'estimation des coûts est majorée d'une réserve de 10 %. Cela permet de couvrir le niveau le plus élevé des bénéficiaires mineurs au cours des 20 dernières années.

Pour estimer les coûts par canton, la part cantonale des enfants bénéficiant de l'aide sociale est multipliée par le coût total en Suisse. Le fait que certains cantons mettent déjà en œuvre une partie des mesures proposées n'est pas pris en compte. Dans ces cantons, les coûts seront moins élevés.